

ARRÊTÉ

Le Secrétaire d'Etat à la Culture

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques en date du 25 juin 1973;

A R R Ê T É :

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments Historiques :

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CLUMANC - église Notre-Dame

- Le Rosaire, Voeu de Louis XIII, toile, 1ère moitié du XVIIe S.
- La Vierge à l'Enfant entre Saint Augustin et Saint Martin, toile, 1609

DIGNE - église de Courbons

- Plat de quête, cuivre, XVIe S.
- La crucifixion, toile, 1611
- Calice, argent, fin XVIIe-début XVIIIe S.

ENTREVAUX - ancienne cathédrale

- Moine en prière, toile et son cadre, bois sculpté, fin XVIIe-début XVIIIe S.
- Buffet d'orgues, bois sculpté, XVIIIe S.

MANE - hôpital hospice

- Le Cardinal de Forbin-Janson, toile et son cadre, bois sculpté, fin XVIIe S.

LA-MURE - église

- Vierge à l'Enfant, statue, argent, XVIe-début XVIIe S.
- Calice, argent, XVIIIe S.

RIEZ - chapelle Saint-Maxime

- La bravade de Riez, toile, 1ère moitié du XIXe S.

ROUGON - chapelle Saint-Christophe

- Buste reliquaire de Saint Christophe, bois peint et doré, fin XVIe-début XVIIe S.

SAINT-JULIEN-DU-VERDON - église Haute

- Le couronnement de la Vierge, toile, 1660

SEYNE-LES-ALPES - église des Dominicains

- Procession de pénitents, panneau peint, 2ème moitié du XVIe S.
- Le Christ et les instruments de la passion, entre deux anges et deux pénitents, toile et son cadre, XVIIe S.

VACHERES - église

- Trois chandeliers (n°s 1 - 3 - 4), cuivre, XVIIe-XVIIIe et 1ère moitié du XIXe S.

VALENSOLE - église

- La Fête de Saint Eloi, toile, 1823

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département des Alpes-de-Haute-Provence, aux Maires des diverses communes et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 8 JAN 1975

P/le Secrétaire d'Etat et par délégation

P/le Directeur de l'Architecture
Le Directeur adjoint



R. BOCQUET